

Fos-sur-Mer, le 17 mai 2024

À l'attention de
Mme Ginette VASTEL et Monsieur Bernard-Henri LORENZI garants de la CNDP,
de Karim BENBRIK, Directeur Général Délégué de Géosel,
Xavier CAMPAGNE, Chef de service chez RTE (co-maître d'ouvrage du projet HyVence),
Par mail et sur le site de la concertation

Objet : Avis-Contribution concernant le projet Geosel-Hyvence sur les étangs

Documents examinés :

- Dossier de concertation et sa synthèse,
- Présentations et film du MO lors des réunions publiques,

AVIS DÉFAVORABLE MOTIVÉ SUR LE PROJET GEOSEL-HYVENCE

Nous demandons le retrait total du projet, tant pour sa partie de recouvrement des étangs par des panneaux solaires, que pour la partie construction d'une usine de production d'hydrogène sur l'isthme du plan d'Aren. Une future présentation de Geosel avec l'une ou l'autre de ses composantes seule, emporterait aussi notre avis défavorable.

Madame, Messieurs,

Notre association a participé aux quatre réunions publiques dans le but d'apprendre et comprendre les raisons de ces deux projets. Malheureusement les documents présentés, les explications de Geosel et l'organisation de l'information n'ont pas permis de nous convaincre.

NOS MOTIFS

L'opportunité

Geosel n'a pas su démontrer l'opportunité de son projet qui vient se superposer aux trois grands projets de la ZIP de Fos, Carbon, GravitHy et H2V, projets servant la décarbonation souhaitée par le Gouvernement, tous trois dans la ZIP de Fos, dont deux produiront dans des proportions bien supérieures pour les besoins et utilisations locaux des aciéries et du trafic maritime.

Par comparaison, Geosel occupera 10 fois plus d'emprise au sol en produisant 8 fois moins que H2V avec un coût d'installation/Tonne d'hydrogène produite, 4,5 fois supérieur; ce qui devrait interroger les organismes de subvention de l'État et de la Région. Le projet ne participera pas au trafic maritime, fluvial ou ferré de la Région.

Le lieu d'implantation

Le lieu d'implantation, c'est-à-dire les étangs de Lavalduc et l'Engrenier ainsi que l'isthme entre les deux étangs, nommé le plan d'Aren, sont présentés pour ce qu'ils ne sont pas. Geosel n'a eu de cesse de faire croire que le lieu est un site industriel alors que la Zone Industrialo-Portuaire de Fos est située de l'autre côté de la ville, à l'Ouest, à environ 10 kms de là. Ce lieu ne deviendrait une zone industrielle que si ce projet de Geosel se réalisait.

Aujourd'hui et depuis plus d'un siècle, ces étangs sont un havre de paix pour la population qui les fréquente. La présence d'une seule usine en 1807 et qui a cessé de fonctionner en 1850, n'en a pas fait une zone industrielle, à tel point que la nature y a repris totalement ses droits excepté dans la qualité des eaux des étangs dénaturée par les apports de sel uniquement dus à Geosel.

Fos-sur-Mer, le 17 mai 2024

L'information diffusée au public, aux industriels et institutionnels.

Cette information qui aurait dû être transparente s'est révélée tronquée, partielle et dévoyée. Les documents ont terriblement appuyé sur un caractère "industrialisé" du lieu qui serait "un foncier historiquement industriel", "depuis des centaines d'années". De nombreuses références (images et textes) mélangent l'activité industrielle de Geosel à Manosque avec son activité à Fos; la confusion est entretenue entre les stockages souterrains stratégiques de Geosel à Manosque avec son activité à Fos. Les documents comportent une multitude d'informations sur des "pipes existants" ou des "tracés existants", informations destinées uniquement à cacher qu'il serait nécessaire de créer des nouvelles canalisations car elles n'existent pas sur place. Le projet a été présenté comme auto suffisant électriquement alors qu'il serait dépendant du réseau électrique pour plus de 65% du temps, l'ensoleillement annuel sur Marseille étant d'environ 33%. L'étude biodiversité d'EcoMed a été réduite, la rendant irréaliste

Toutes ces informations ne correspondent pas à la réalité du projet mais plutôt à un ensemble de pratiques et techniques de communication visant à influencer l'opinion publique en diffusant volontairement des informations faussées ou biaisées.

L'absence d'information.

Les informations normalement attendues pour permettre à la population de juger de l'acceptabilité du projet sont absentes. Rien sur la zone naturelle, sur le classement en feux de forêt, sur le classement en zone inondable, sur le risque de submersion ; aucune information sur la demande de déclassement de la zone pour permettre le projet, rien sur le remblai nécessaire du plan d'Aren situé 10 m sous le niveau de la mer, pour implanter cette usine. Pas d'information sur l'emprise au sol de la voie d'accès et de l'issue de secours, pas plus d'information sur l'impact des engins de chantier et le parcours d'acheminement des matériaux nécessaires à la construction de l'usine ; incertitude sur les eaux utilisées, leur acheminement, leur traitement chimique et leur rejets ; le choix de la technique d'électrolyse dont les conséquences sont très différentes, n'est pas encore défini ; les canalisations d'hydrogène sur le plan d'Aren étant inexistantes, les tracés nécessaires pour rejoindre BarMar, la ZIP de Fos et Lavera ne sont pas définis ; aucun tracé potentiel de la ligne électrique Haute Tension de 225 000 volts qui parcourra 10 kms en travers de Fos, le coût de cette liaison électrique à haute tension reste inconnu; rien sur les mesures de protections périmétriques des installations et de l'usine.

L'organisation de la concertation

La concertation s'est organisée géographiquement sur les 21 communes de l'arrondissement d'Istres représentant un périmètre bien plus large que celui de l'intérêt des populations concernées ; on peut s'en référer à l'absence évidente des avis et contributions de la majorité des communes.

Seules deux réunions publiques ont été organisées, les deux autres et les rencontres en amont ont été présentées comme des "ateliers" auxquels beaucoup d'habitants n'ont pas souhaité participer ; ils souhaitaient juste être informés et non pas "travailler" avec le porteur de projet.

Une visite du site fût organisée, à laquelle beaucoup n'ont pas pu participer car les inscriptions étaient closes bien avant le début de la concertation ; aucune autre date ne fut proposée par Geosel.

L'équilibre des temps de paroles de Geosel-Hyvence dans ses présentations et ses réponses, avec les questions posées par la salle n'a pas toujours été respecté. Certaines questions-réponses auraient mérités des précisions notamment sur les réponses détournées du Maire de Fos, ou sur la contradiction du projet avec le PLUi effleuré par Monsieur Bernardini lors de la réunion de clôture à Istres. D'ailleurs celle-ci n'a pas permis d'épuiser les questions de la salle ; de nombreuses personnes n'ont pas pu s'exprimer, le cabinet 2Concert refusant de leur donner le micro en annonçant la fin du débat.

Quoiqu'il en soit cette concertation était nécessaire et fût bénéfique même si comme nous l'avons précisé plus haut, l'information fût insuffisante et incomplète. Je vous prie d'accepter Madame et Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

R. MEUNIER,
président bénévole de l'association
M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement